



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 2704

Rapport d'inspection - Installation électrique dome	estique BT/T	DI EXISTA	nte
N° de rapport :			
Concerne : a contrôle dans le cadre d'une vente a contrôle périodique			
Type d'habitation : ¶ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Cell III Control			
Personne sur place :code EAN de l'installation :	Nel		
Adresse de la visite Les Ce Les III DATBLON	21-4	040	4cc
Adresse de la visite : A Ce Le Company de l'installation : A Ce Le	es client :	10	
Referentiel regiementaire: RGIE art. U 2/1 M 2/6 bis et dérogations M 3	271 his □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :	11		
Tension d'utilisation : Protection générale du bra	nchement :	Α	5
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : 2	nombre de circ	cuits termina	ux : 🟒
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a
		ordre	déi
Correspondances des schémas à l'installation		d	1
Etat du matériel électrique installé		a	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	×		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		0.40	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	11	2/	
		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		X	X
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<b>X</b>	X	X
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X	X	X
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	***	Ž	X
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	X BELGIUN
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUN
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	₹ BELGIUN
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUN
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	X BELGIUM
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUN
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i>
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUI
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUI
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTEC E	<i>X</i> BELGIUI
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω  Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω  Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement ir Manquements / Notes :	ndividuel de l'agent	SOCOTECE	& BELGIUI
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric	odique est à c	effectue
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric	odique est à c	effectue
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém 18 mois après siç	odique est à c entaire est à gnature de l'a	effectue
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém 18 mois après siç	odique est à c entaire est à gnature de l'a	effectue
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém 18 mois après siç	odique est à c entaire est à gnature de l'a	effectue
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém 18 mois après siç	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém : 18 mois après siç xamen compléme	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém : 18 mois après siç xamen compléme	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém : 18 mois après siç xamen compléme	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém : 18 mois après siç xamen compléme	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter
Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	nain contrôle péric ne visite complém : 18 mois après siç xamen compléme	odique est à c entaire est à gnature de l'a entaire est à c	effectue acte de exécuter



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 1286 23/2109 11/09	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Le The Cafe goodse.	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
$\square$ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Confide sous Confidence de Confid	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  A Marie de plane el com de Minstallabar.  La miner clans les regles de MART. fullaber le REIL. & the Ma brence de plan elach no pre parlans de terminer des Tennants de alrandis de certains Cincisis.	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1